



COMPTE RENDU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES INSPE – 15/06/2023

Dernière mise à jour du document : 19/07/2023

Présents: Ameylie Bourasseau, Sophie Roquet

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établit uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à Caen-la-Mer.

TEMPS D'ECHANGES

LES TRANSPORTS EN COMMUN

→ Pour inciter les personnels ou étudiants à prendre les transports en commun, l'université pourrait distribuer un badge « J'utilise les transports en commun ».

LA PRATIQUE DU VELO

Vélos de location

Caen-la-Mer propose des prêts longues durées et des vélos en libre-service :

→ La flotte de vélos sera renouvelée avec la future délégation publique et tous les vélos en libre-service seront électriques

Les pistes cyclables

Plusieurs zones sont considérées comme peu adaptées à la pratique du vélo, voire dangereuses :

→ Il n'y a pas de double sens pour les vélos dans la rue de la Délivrande. Les cyclistes doivent faire un détour pour faire le trajet inverse.









→ La rue du Vaugueux est accidentogène.

Les espaces de stationnements

Plusieurs remarques ont été faites concernant les espaces de stationnement présents sur le campus :

- → Le bâtiment « Primaire » sera prochainement démoli, et le préau risque également de disparaître.
- → Les râteliers bloque-roues et les barreaux ne sont pas adaptés.
- → Les usagers de l'INSPE souhaiteraient plus d'abris couverts.
- → Les usagers de l'INSPE se rendent au RU Lebisey assez régulièrement. Campus 30 doit voir avec le CROUS s'il est possible de rajouter des arceaux à vélos devant l'entrée.

Concernant les vols de vélos :

- → Un vol du côté du parking de la direction a été signalé. Les usagers préfèrent garer leurs vélos en intérieurs, malgré les consignes interdisant cette pratique (pour les trottinettes et les vélos).
- → Il existe deux types de vols de vélos : les opportunistes (= personnes qui viennent avec une cisaille ou autre, de manière ponctuelle, sans forcément avoir une organisation) et les professionnels (= personnes qui viennent avec le matériel nécessaire pour voler en masse, les vols sont souvent prémédités).
- → Pour lutter contre les vols opportunistes : avoir un bon antivol et accrocher son vélo par le cadre.
- → Les râteliers installés empêchent les usagers d'attacher leur vélo de manière sécurisée (possibilité de n'attacher que la roue), d'où l'intérêt de les remplacer.

Aménagements et équipements

La mise à disposition de vestiaires intéresse plus que la douche car les usagers n'ont pas forcément le temps de se doucher. L'idéal serait également d'avoir un sèche-cheveux dans les vestiaires (sèche-cheveux comme dans les piscines).

L'un des freins soulignés est la charge à porter : ordinateur, documentation, ... L'une des idées évoquées seraient d'avoir un VPN sur l'ordinateur personnel, afin de ne plus à prendre son ordinateur portable et de le laisser au bureau. Campus 30 doit voir avec la DSI si c'est faisable ou non.

Sensibilisation

Le challenge Mai à Vélo était une bonne idée, cependant il faudrait ajouter un prix pour les 3 premiers (= chèque cadeaux, médailles, badges « j'ai participé... édition 2023 », ...)

LA MARCHE A PIFD

→ L'INSPE possède un joli parc où les personnels et étudiants se promènent de temps à autres, mais il manque des bancs.

AUTRES

La DRH doit mieux communiquer les aides proposées comme le remboursement partiel des transports en commun et le FMD.

